

- Édito
- Activités
 - Formation
- Études
- Curriculum Vitae
H.HENRY
- Moyens d'actions
- Références

ÉTUDES

SECTEUR PUBLIC

RÉAMÉNAGEMENT DE TERRITOIRES

Notre cabinet propose, lors de modifications de territoires projetées ou effectives (modification du S.D.C.I. par exemple), ses compétences en matière de :

- Diagnostic identitaire initial du territoire commanditaire,
- Recherche de synergies entre les entités territoriales concernées,
- Propositions de mutualisation(s) ou de modification(s) de compétence(s) exercée(s) par le territoire absorbé ou d'accueil,
- Médiation entre les élus, les administrés et autorités de tutelles concernées.

Notre cabinet a su, par l'expertise et la connaissance parfaite des Collectivités de ses associés fondateurs, trouver des issues favorables à des propositions initiales de la Préfecture qui étaient différentes.

CONSEIL EN DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Notre cabinet peut réaliser sur des sites devenus difficiles (friches publiques ou privées) ou des espaces libres ou vierges :

- Une étude d'orientation ou d'opportunité pour déterminer le devenir possible du site à l'abandon,
- Une étude de définition du projet attendu et durable pour le territoire d'implantation (au delà du site étudié),
- La recherche de compétences, de porteurs de projets et ou d'investisseurs pour concrétiser les études initiales,
- Le suivi de l'évolution du projet et de son impact réel par rapport aux objectifs initiaux énoncés.

AUDITS

Dans des secteurs comme les relations avec les satellites, les délégations de services publiques, l'action socio-culturelle, l'expertise du cabinet peut être mise à profit pour assurer à la Collectivité commanditaire l'optimisation de son action publique aux travers des contrats aussi divers que des conventions financières, d'objectifs, de délégations de services publics ou mandats de gestion.

Au travers d'audits en interne ou en externe, cette adéquation moyens dédiés et ressources mobilisées sera validée ou remise en cause, dans le respect des intérêts des commanditaires et sans mettre en péril la continuité de l'action publique étudiée.

SECTEUR PRIVÉ

TOURISME, HÔTELLERIE, HÉBERGEMENT, ASSISTANCE À LA PERSONNE

Notre cabinet est à même de proposer :

- Recherche de **lieux ou de projets à hauts potentiels** d'activité,
- **Recherche d'investisseurs ou d'exploitants** pour des structures en cours de cession ou libres,
- Négociation avec des autorités territoriales pour faire **accepter le projet et le rendre éligible** le cas échéant à des aides financières,
- **Audit d'exploitation et de gestion** préalable à la reprise ou à la cession de l'activité par un tiers,
- Accompagnement des exploitants dans l'**optimisation de la gestion** de leur(s) établissement(s).

Le cabinet, en plus de ses compétences internes, peut s'appuyer sur un réseau large de professionnels de ces secteurs et qui pourront sur certains aspects apportés des analyses techniques.

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Notre cabinet, grâce à des ressources externes en franchises et en aménagement de Zones d'activités est à même de proposer :

- Recherche de lieu d'implantation d'activités,
- Aide à la mise en place d'activités sous franchise ou en indépendance.
- Réalisation d'études de définition et d'implantation du projet,
- Accompagnement les deux premières années d'exploitation pour l'évaluation du suivi du business plan.

DÉVELOPPEMENT EXTERNE SUR LE CONTINENT NORD AMERICAIN

Notre cabinet disposant d'un accord de partenariat avec un cabinet de développement économique Canadien peut accompagner une entreprise française dans une telle démarche d'implantation nouvelle.